



Edito

Sommaire

Edito 1

Actualités 2

Planter des arbres pour compenser nos émissions de CO2 : décryptage d'un phénomène de mode 2

L'eau pour la vie, pas pour le profit ! 3

Faune & flore de Sologne 4

Renarde et renardeaux - 13 avril 2021 4

Rencontres de trois nouveaux types . 5

Baby-boom chez les tortues Solognotes ! 7

Vie de l'association 8

Brice, notre volontaire en charge de la dynamisation de la vie associative! 8

Camille, notre volontaire en charge du suivi de la Cistude d'Europe 8

Mangaux, du renfort au pôle étude 9

Jonas, notre stagiaire motivé ! 9

Une nouvelle occasion de donner votre avis pour l'avenir ! En 3 questions seulement ! 10

Pour vous aider à vous faire un avis et à participer à la consultation : ... 11

Qualité de l'air intérieur : focus sur les perturbateurs endocriniens 14

Les petits gestes qui changeront les choses 16

Emballages plastiques : pourquoi les réduire et comment les recycler ? .. 16

Calendrier 20

Comité de rédaction 20

Mobilité, ou comment nous mobiliser

Avec ce mois de mai revient enfin la très attendue liberté de mouvement : nous sommes de nouveau libres de nous déplacer, même au-delà de dix kilomètres. L'observation de la nature s'en trouve facilitée et les réunions, en petit nombre, de naturalistes passionnés pour des observations spécifiques redeviennent possibles. Ainsi va pouvoir se déployer de nouveau la vitalité de Sologne Nature Environnement. Les multiples échanges par mél, ces dernières semaines, sur la vie autour de nous promettent de belles rencontres entre adhérents, une fois retrouvée notre mobilité. Les groupes spécialisés de notre association sur la botanique, l'ornithologie et la mammalogie, particulièrement dynamiques, déjà très actifs par mél, vont pouvoir se mobiliser pour de nouvelles campagnes d'observations.

La mobilité permise, c'est aussi la possibilité de nous mobiliser pour des causes en rapport avec l'environnement. La lutte engagée aux côtés de la mairie de Valaire contre le prolongement de la période d'autorisation de la vénerie sous terre du blaireau connaît de nouveaux épisodes. Nous restons vigilants devant des projets tels que celui du golf des Pommereaux à La Ferté Saint Cyr ou de création de plate-forme logistique au nord de Vierzon.

Assemblée générale de Sologne Nature Environnement le 5 juin à 15h

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association Sologne Nature Environnement qui se déroulera le samedi 5 juin de 15h à 17h.

En raison du contexte sanitaire, elle se déroulera cette année exceptionnellement et à notre grand regret en visio-conférence

L'assemblée commençant à 15h, nous vous demandons de vous connecter au minimum un quart d'heure avant afin de régler les problèmes éventuels de son ou de connexion.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Budget prévisionnel
- Rapport d'activité
- Élection du Conseil d'administration

Vous pouvez d'ores et déjà consulter notre rapport d'activité téléchargeable ici : <https://www.sologne-nature.org/l-association/publications/category/11-rapports-annuels?download=142:n rapport-d-activites-2020>

Nous vous enverrons la semaine précédant cette assemblée générale tous les documents et liens nécessaires pour les différents votes.

Si vous souhaitez et pouvez participer à cette assemblée générale, merci de vous inscrire ici : <https://cult.ly/znui0D71>

Mais nous ne nous contentons pas de dénoncer des projets portant atteinte à l'environnement. Nous avons aussi à cœur de préparer l'avenir. Nous le faisons quotidiennement par des animations dans les écoles. Nous sommes aussi présents aux côtés des communes, notamment pour préparer avec elles des équipements d'accueil favorisant le développement du tourisme en Sologne.

Après la mobilité du naturaliste et la mobilisation du militant, évoquons maintenant la nécessaire mobilisation de chacun pour assurer le meilleur avenir à notre chère association. Avec les restrictions dues à la pandémie que nous traversons, les temps sont durs pour Sologne Nature Environnement. Ses possibilités d'action ont été bridées, et donc aussi ses recettes et l'exercice 2020 s'est terminé par un déficit. L'équipe des salariés est mobilisée, le conseil d'administration et le directeur font le maximum pour mettre en place des solutions permettant d'assurer la pérennité de nos activités. Et j'invite chacun d'entre nous à apporter aussi sa contribution financière. Comme vous le savez, les cotisations à Sologne Nature Environnement ouvrent droit à une réduction d'impôt. Alors, n'hésitez pas, osez aussi la mobilisation financière !

Il me reste, pour terminer, à vous parler de la mobilisation de quelques-uns (pourquoi pas vous?) dans le conseil d'administration. C'est le moment d'y penser, les candidatures devant être reçues par le directeur ou le président de l'association avant le 26 mai. N'hésitez pas à consulter les membres actuels du conseil d'administration pour vous informer sur son fonctionnement. Être administrateur de Sologne Nature Environnement, un moyen privilégié de vigilance et d'action pour l'environnement en Sologne.

Finalement, la mobilité est bien plus riche que ce qu'on peut y voir au premier abord. C'est la possibilité de se déplacer au-delà de dix kilomètres, mais aussi de se mobiliser contre des projets, et pour des projets, de se mobiliser financièrement pour notre association, et enfin de se mobiliser pour son fonctionnement et son orientation en rejoignant son conseil d'administration. Cette riche mobilité, je la souhaite à chacun d'entre nous.

Ce sera un plaisir et une joie de vous retrouver à notre assemblée générale le 5 juin !

François Grison

Actualités

Planter des arbres pour compenser nos émissions de CO2 : décryptage d'un phénomène de mode

Entreprises, communes, personnalités politiques, particuliers... Pas un jour ne passe sans l'annonce d'un projet de plantation d'arbres pour compenser nos émissions carbone. Si on peut se réjouir de cet engouement, et d'autant plus en cette période de crise sanitaire, que valent réellement ces projets ? France Nature Environnement fait le point..

Pourquoi parle-t-on de « compensation carbone » ?

La compensation carbone repose sur un principe simple : les gaz à effet de serre ont des effets globaux sur le réchauffement planétaire, une tonne de CO2 émise en un endroit pourrait donc être annulée par une tonne de CO2 absorbée ailleurs.

La plantation d'arbres figure parmi les principaux mécanismes de la compensation. Les arbres, qui absorbent durant leur croissance le CO2 présent dans l'atmosphère et le stockent, constituent en effet de véritables réservoirs. Les forêts sont d'ailleurs le premier puits de carbone terrestre. En France, elles séquestrent près de 20 % de nos émissions.

En plantant des arbres -et donc en stockant du carbone- en un endroit, il serait alors possible de compenser les émissions de nos déplacements en voiture ou en avion par exemple. Mais ce système peut-il vraiment permettre d'enrayer les émissions planétaires ?

Comment éviter le « greenwashing » ?

La compensation carbone peut rapidement devenir une excuse pour continuer à polluer. Une entreprise classée parmi les plus gros pollueurs mondiaux ne peut se contenter de financer un projet de plantation : elle doit avant tout chercher à réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Et ce pour trois raisons au moins :



1. La démarche de compensation est insuffisante seule : il est impossible de compenser tous nos modes de vie (il faudrait planter des arbres sans fin !). La compensation doit s'intégrer à une démarche globale où éviter et réduire les émissions de carbone sont les principales priorités.
2. Alors que les émissions de GES ont lieu aujourd'hui, la séquestration de CO2 par la plantation d'arbres se fait progressivement, au cours de la croissance des arbres, soit sur plusieurs décennies. Or c'est maintenant qu'il faut réduire nos émissions, et non dans 30 ans.
3. Tout projet forestier est soumis à des risques : que se passera-t-il si dans 25 ans la forêt nouvellement plantée est brûlée dans un incendie ? Tout le carbone stocké repartira dans l'atmosphère et la compensation effective sera nulle.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est préférable de parler de « contribution carbone » plutôt que de compensation. Un projet de plantation d'arbres ne permet pas de compenser les émissions d'une entreprise ou d'un particulier mais contribue à atteindre la neutralité carbone d'un territoire.

Enfin, un autre écueil majeur serait d'en oublier les forêts existantes et leur rôle dans l'atténuation des changements climatiques. Trop rares sont les entreprises finançant des programmes de conservation, de restauration ou de recherche sur les forêts. Et pourtant, on observe déjà en France les effets du réchauffement climatique sur les forêts. Le véritable enjeu réside dans le maintien ou la restauration des écosystèmes forestiers en place.

Source : France Nature Environnement

L'eau pour la vie, pas pour le profit !

Le 22 mars, les Nations unies ont célébré la Journée Mondiale de l'Eau autour du thème officiel « la valeur de l'eau ». Ce choix de thème doit nous alerter : de l'idée de valeur à celle de prix, il n'y a qu'un pas ! Or donner une valeur financière à la nature est un phénomène grandissant qui vient d'atteindre son paroxysme avec l'entrée en bourse de l'élément le plus essentiel pour l'humanité et la vie : l'eau.

L'entrée de l'eau en bourse : un crime contre le vivant !

Le 7 décembre 2020, la plus grande société mondiale d'échange de produits dérivés financiers, CME Group, a lancé le premier marché à terme de l'eau. Les investisseurs et spéculateurs peuvent désormais parier sur l'évolution du cours de l'eau en Californie.

En théorie, les contrats à terme doivent permettre de lutter contre la volatilité des prix et offrir une sécurité pour les agriculteurs. La réalité, elle, a largement montré le contraire.

Les impacts des « marchés de l'eau » déjà mis en place dans plusieurs pays sont catastrophiques. Au Chili, des rivières sont mises aux enchères et acquises par des milliardaires qui utilisent les eaux pour irriguer massivement les productions intensives d'avocats ou alimenter les mines tandis que des millions de personnes tentent de survivre à cet accaparement de l'eau qui entraîne des sécheresses majeures. En Australie, le marché de l'eau, censé soutenir l'économie tout en empêchant le gaspillage de l'eau, a finalement incité les investisseurs et les industriels de l'agriculture à la spéculation, en fonction des prévisions de pénurie et du

prix futur de l'eau, au détriment de l'accès à l'eau des paysans.

Pollution, surexploitation, marchandisation, accaparements, perturbation des cycles... Autant de pressions que subissent déjà les écosystèmes aquatiques du fait de nos modèles de développement. Dans ce contexte de crise de l'eau généralisée, l'eau de qualité est de plus en plus rare et convoitée : elle devient un placement financier idéal pour les investisseurs puisque chaque personne en a besoin pour vivre, et qu'aucun substitut ne peut la remplacer.

Des milliards de personnes ne jouissent toujours pas de leur droit humain à l'eau et des millions de petits paysans éprouvent déjà de grandes difficultés pour accéder à l'eau. La financiarisation de l'eau ouvre la porte à des spéculations massives et à des prix de l'eau élevés favorisant les acteurs économiques les plus puissants. C'est le risque de voir se multiplier des monocultures ou des zones sacrifiées par des crimes environnementaux causés par l'agrobusiness et l'extractivisme, dont les intérêts économiques et financiers sont bien plus attractifs pour les spéculateurs. Dans ce lucratif marché, les besoins humains et les besoins des écosystèmes ne sont pas prioritaires.



Parce que l'eau est la source de la vie, elle ne peut être considérée comme une marchandise ni comme un placement financier ou un objet de spéculation. Les menaces que font peser la pandémie et la crise climatique au niveau mondial doivent nous en faire prendre conscience de manière urgente. Laisser les lois du marché décider de la répartition et de la gestion de l'eau est inacceptable au regard des droits humains et irresponsable face à la situation écologique et sanitaire mondiale.

Fonêts naturelles, fonêts cultivées : Protégeons l'eau, notre bien commun

Alors que l'ONU a reconnu le droit humain à l'eau il y a plus de dix ans, un sursaut est nécessaire. Pour que le droit à l'eau devienne une réalité pour tout le monde, nous devons rejeter cette vision purement économique et utilitariste de l'eau. Dans de nombreux territoires, des politiques de l'eau alternatives s'expérimentent avec, au cœur, le respect des écosystèmes dont nous dépendons. A travers le monde, des personnes s'organisent pour faire reconnaître leur droit à l'eau et exigent leur pleine participation aux politiques des bassins versants. De nombreux collectifs dénoncent la mainmise des intérêts privés sur l'eau et résistent face à des projets mettant en péril l'eau de leur milieu de vie. D'autres font pression pour que des droits soient reconnus à des rivières, des glaciers ou des lacs. Cette responsabilité collective des

communautés humaines vis-à-vis de l'eau en tant que bien commun du vivant n'est pas une option.

C'est pourquoi, en cette Journée Mondiale de l'Eau, associations et collectifs de tous les pays, dans toute notre diversité, nous nous unissons pour rappeler que l'eau est un droit humain et un bien commun. Nous continuerons de le dire, dans toutes les langues s'il le faut, l'eau c'est la vie !

Nous réaffirmons qu'un droit humain n'est pas conditionné à la capacité de payer. Nous réaffirmons qu'un bien commun ne doit pas être géré et contrôlé par les lois des marchés financiers.

Nous en appelons à la prise de responsabilité des pouvoirs publics pour qu'ils s'opposent à la financiarisation de la vie et qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour rendre illégale la cotation de l'eau en bourse.

Nous appelons également chaque personne à revendiquer son droit à l'eau, à refuser l'emprise des acteurs financiers sur cet élément vital, à se réapproprier ce bien commun du vivant, et à contribuer à sa protection pour les générations présentes et futures.

Ayons l'audace de repenser notre rapport à l'eau car il en va de l'habitabilité de la Terre !

Source : France Nature Environnement

Faune & flore de Sologne

Renarde et renardeaux – 13 avril 2021

En cette fin d'après-midi, vers 17h30, je pars installer mon piège photographique à l'entrée d'un terrier de blaireau situé à environ 2 ou 3 kilomètres de chez moi. C'est en effet l'époque où les blaireautins font leurs sorties. J'aimerais tant capter quelques images de leurs premiers jeux...

Je trouve l'arbre idéal pour fixer ma caméra. Suffisamment gros pour éviter le balancement du vent assez violent en ce moment. Je fais quelques réglages et « Crac ! Crac ! », je retiens mon souffle. J'entends des pas non loin de moi. Certainement un chevreuil. J'ai tellement vu de couchettes sur le sol en arrivant ici. Ou bien est-ce le pas d'un jeune cerf observé l'autre jour tout près d'ici ? Rien de tout ça, à quelques mètres de moi, trois petites boules de poils sautent en tous sens !!! Trois petits renardeaux qui viennent de sortir du terrier situé à une dizaine de mètres de moi !!! Et un peu plus loin, la renarde les observe assise sur un petit promontoire formé par le tas de déblais d'un terrier de blaireau. Je

suis si proche que je n'ose plus respirer. Quelle surprise ! Me voilà au milieu d'une famille de renards et des jeux des petits qui se mordillent, se courent après, se sautent dessus. De temps en temps ils vont rendre visite à leur mère pour lui monter dessus, lui mordre les oreilles... Je profite de ce spectacle de la nature unique. Je suis surpris de ne pas être repéré. Je suis à une quinzaine de mètres des animaux sans avoir cherché à me cacher. Un petit tronc ridicule ne me dissimule même pas. Les minutes passent, je me régale de leurs jeux et de ce spectacle improbable. Je me surprends à sourire quand je les vois chahuter ou bien embêter leur mère en lui sautant dessus. Elle reste d'un calme si complaisant.





Jeune renard roux - Libère de droits

Mais au fil des minutes, ma position n'est plus tenable. Les fourmis gagnent mes jambes. Je suis obligé de bouger. Je le fais très doucement. La renarde semble avoir perçu ma présence. Elle se déplace d'une quinzaine de mètres en laissant jouer les petits. Mission réussie, je me retrouve assis en position plus confortable. Et le spectacle continue. Parfois, un renardeau s'approche si près qu'il décèle ma présence et s'arrête net pour observer dans ma direction. Mais il reprend ses jeux rapidement. Les minutes passent avec délice. J'ai réussi à sortir le téléphone de mon sac. Je coupe le son car j'ai peur d'être appelé. Il est 19 heures passé et Séverine, ma femme, pourrait s'inquiéter de ne pas me voir revenir avant le fameux couvre-feu. Téléphone en main, je fais quelques vidéos et photos. La renarde

est revenue sur son promontoire. Elle est attentive aux sons alentour. Des passants sur le chemin, à quelques dizaines de mètres, ne l'inquiètent guère. Les longs hurlements, qui proviennent de l'élevage de chiens-loups de Saarloos à un petit kilomètre d'ici, semblent apeurer quelques instants les renardeaux qui filent vers leur mère. Le chant d'un pic épeiche les fige sur place. Sans doute un nouveau bruit pour eux. Leur mère, elle, ne semble pas perturbée, alors ils reprennent leurs jeux qui aiguisent leurs sens et développent leur motricité. Puis ils explorent individuellement les environs. J'ai peur qu'ils n'arrivent sur moi mais finalement ils ne dépassent pas le mur invisible délimité par un rayon d'une dizaine de mètres autour de leur mère. Ça tombe bien, je dois être à une vingtaine de mètres d'elle. Je ne me lasse pas du temps qui passe en compagnie de cette famille renard, même si le froid commence à me gagner. Quelle belle tranche de vie partagée avec la faune sauvage. J'observe la renarde si bienveillante et patiente avec ses renardeaux. Comment vais-je pouvoir quitter les lieux sans déranger ? Finalement, cela se fait naturellement. Après une bonne heure de jeu, les renardeaux semblent fatigués. Deux d'entre eux, côte à côte, se mettent à téter leur mère pendant quelques minutes puis descendent dans leur terrier retrouver leur frère ou sœur qui dort peut-être déjà. La mère s'en va se recoucher à quelques dizaines de mètres de là. C'est le moment que je choisis pour quitter aussi discrètement que possible ma place de spectacle...

David MICHEL

Rencontres de trois nouveaux types

Trois petites histoires ou « quand le hasard permet des rencontres aussi inattendues qu'improbables ». Certains d'entre vous y verront uniquement le signe d'une intervention divine quand les autres, une majorité j'espère, argumenteront sur les conséquences du réchauffement climatique ou émettront des supputations diverses et variées.

Rencontre du premier type, le 24 septembre 2020 : Yersinella raymondii (Decticelle frièle)

Comme je le fais très souvent, je suis parti pour une chasse photographique nocturne (non létale) des hétérocères (papillons de nuit) attirés par les lumières extérieures. Une sorte de petite sauterelle attire mon attention au milieu des lépidoptères posés sur le mur du garage. Une taille modeste, de grandes antennes très fines, elle est originale et possède trois bandes longitudinales contrastées: une blanche dorsale sise entre deux autres latérales de couleur noire. Un second individu

identique est repéré plus haut, près de la gouttière, à un endroit trop difficile d'accès pour faire une photo. Revenu sur le premier spécimen, peu farouche, j'approche la bestiole à 10 centimètres et je déclenche trois fois sous différents angles, je vérifie la netteté et je retourne à mon but principal : inventorier les hétérocères.

Cela aurait pu en rester là ! En fin d'année, le nouveau site de saisie des données « Obs'Sologne » est mis en route en remplacement du défunt Sirff. J'y découvre un nouvel onglet qui permet de saisir les informations pour les orthoptères, un ordre auquel je ne m'étais jamais



vraiment intéressé auparavant. Je profite des congés de Noël pour faire un peu de tri dans les innombrables photos d'insectes non encore répertoriées au milieu desquelles revoilà ma bestiole. Après quelques recherches complexes sur différents sites spécialisés, je me retrouve chez les microptères avec deux choix possibles après élimination des espèces plus ou moins ressemblantes. Reste le choix entre *Yersinella raymondii* et *Yersinella beybienkoi*, qui n'ont à priori rien à faire dans la région. J'élimine *beybienkoi*, principalement en observant de près les cerques. Après consultation de spécialistes en la matière, il s'agit bien de *Yersinella raymondii*, espèce présente dans la partie méridionale de l'Europe, de la Grèce à l'Espagne et en ce qui nous concerne, dans le tiers sud de la France. Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer cette présence dans le Loir-et-Cher : une remontée vers le nord (réchauffement climatique ?) avec des individus isolés ou non ; une « importation » par des humains de retour d'un séjour dans le sud ou bien dans des plantes ou des fruits arrivés dans notre région. Affaire à suivre.



Yersinella raymondii - © P. Frélon

Rencontre du deuxième type, le 7 mars 2021 : *Miniopterus schreibersii* (Minioptère de Schreibers)



Miniopterus schreibersii -
© C. Treyvaud

Par un dimanche ensoleillé dans la commune de Bourré, nous voici partis en équipe (Cassandra T., Michel R. et moi-même, tous membres SNE) pour effectuer un comptage des chiroptères en hibernation dans une cave de belles dimensions, particulièrement riche en Grands Rhinolophes. Guidés par le sympathique propriétaire, nous arpentons les galeries tortueuses de cette vieille cavité, inventariant au passage les individus des différentes espèces. Arrivés dans la partie terminale de la cavité, plus chaude et désertée par les chauves-souris, nous faisons une petite pause discussion autour de superbes fresques ocrées datant de l'époque napoléonienne (1820). Il ne reste plus que deux diverticules sans grand intérêt d'autant plus que de notre place, nous voyons pratiquement leur extrémité et aucun chiro n'est repéré. Finalement, tant qu'à être venus jusqu'ici, pourquoi ne pas aller au bout des conduits pendant que mes coéquipiers dissertent sur l'art du début de l'époque contemporaine ? Dans la première galerie, rien ! Dans la seconde, juste au fond, un individu est suspendu dans un décrochement du plafond, assez bas par ailleurs. Vu la taille et la position, il s'agit apparemment d'un Murin à oreilles échanquées égaré ou asocial... et curieusement trapu. Je m'approche donc de plus près pour en avoir le cœur net et j'appelle les autres, sans rien leur dire, pour qu'ils confirment la nouvelle espèce que je viens d'identifier. Bingo : c'est bien un Minioptère de Schreibers.

Sa zone de répartition actuelle se situe dans le sud de la France, avec une limite linéaire septentrionale « La Rochelle - Colmar », excluant la majeure partie du massif central. Que fait-il là ? Est-ce un individu isolé ? Le mystère reste entier.

Rencontre du troisième type, le 26 mars 2021 : *Nagusta goedelii*

En ce 26 mars, le hasard va encore frapper. En milieu d'après-midi, alors que je passe dans ma salle à manger, je remarque un insecte posé sur le mur ; il ressemble vaguement à un réduve (groupe qui fait partie des punaises). Je vais chercher un verre et un morceau de papier pour le capturer et le relâcher à l'extérieur, comme je le fais très régulièrement (les bestioles aiment bien l'intérieur de vieilles longères). Mais avant, je shoote deux-trois photos... ça ne coûte rien. En y regardant de plus près, l'hétéroptère est un peu curieux avec des



sortes de bosses symétriques. Libéré, délivré, il retrouve le lierre près des caves et moi je rallume le PC pour voir si je peux trouver le genre, voire l'espèce. Au vu des caractéristiques particulières de l'animal, ça ne devrait pas être trop difficile ! L'optimisme est toujours de mise et ça vaut mieux.

Bon, nous avons apparemment un réduve, mais la seule espèce qui correspond parfaitement n'a rien de local. Elle est présente en France à une latitude maximale voisine de la Gironde. Je rentre la donnée sur Obs'Sologne quasi-sûr de mon coup. Un spécialiste validateur confirmera rapidement qu'il s'agit du 18^{ème} réduve identifié ce jour même dans notre région. Cette punaise prédatrice **originaire de l'Est du Bassin méditerranéen** a été observée pour la première fois en France dans les Alpes maritimes en 2014, puis en 2016 et 2017 en Occitanie (Toulouse). Quatre ans plus tard, la voici chez nous. Le pôle Nord n'a qu'à bien se tenir.

Je termine cet article par un remerciement destiné à ce prodigieux hasard qui tient parfois à peu de choses, à une rencontre imprévue et éphémère avec un animal si minuscule soit-il, à une simple photo faite en passant dont la qualité permettra ultérieurement de voir les détails utiles à l'identification, à notre présence dans un endroit où l'on n'était pas censé venir à ce moment précis, aux détours d'une cave, d'un buisson, devant un simple mur éclairé. Je saluerai également l'existence d'un site de saisie de données sans lequel ces rencontres seraient restées lettres mortes, et je n'oublierai surtout pas les « spécialistes » qui donnent beaucoup de leur temps et partagent leurs compétences pour nous guider lorsque la détermination des espèces devient compliquée ou nous mène parfois à proposer des individus « aliens » dans notre région (en particulier JL Pratz, S. Damoiseau, L. Palussière et E. Sempé).

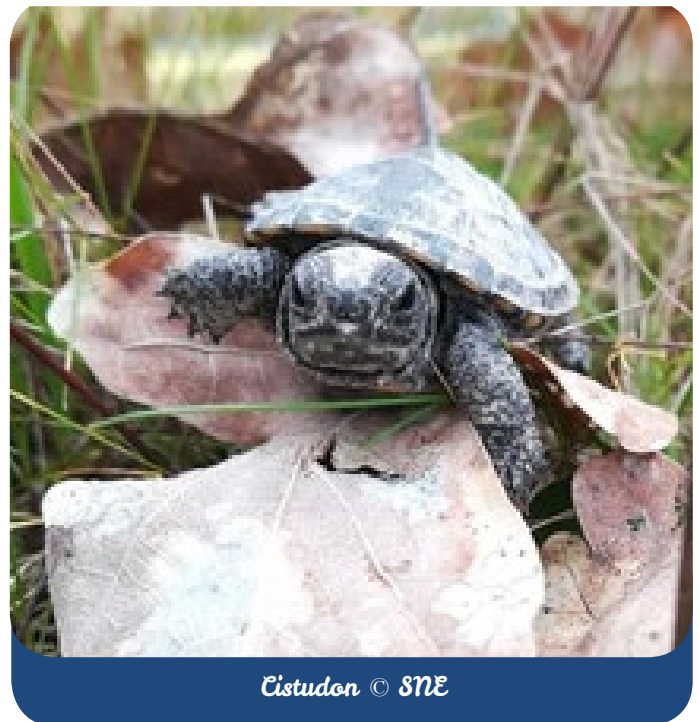
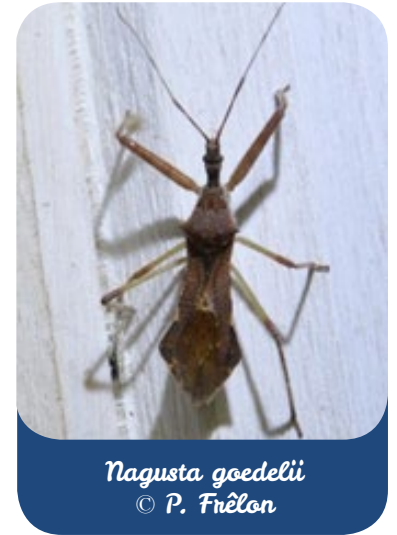
Philippe Frêlon (adhérent SNE)

Baby-boom chez les tortues Solognotes !

La Cistude d'Europe (Emys orbicularis) est une petite tortue d'eau douce strictement protégée. Menacée, elle est peu commune en Sologne. Mais il semble qu'une population mène discrètement sa vie à la Ferté-Imbault. Votre association l'étudie depuis 2011. Après avoir estimé le nombre d'individus, suivi les déplacements des femelles, et trouvé une zone de ponte prédatée, nous sommes passés à l'action pour protéger les Cistudes et l'avenir de la population.

En 2020, nous avons installé un filet électrique autour de la zone de ponte. Une zone de ponte c'est quoi d'ailleurs ? Eh bien, c'est une prairie que les femelles choisissent pour creuser un trou et y déposer leurs œufs. Puis elles comblent ce trou et repartent vers les eaux de l'étang. Maintenant que vous le savez, revenons à notre protection. D'après le dicton « Mieux vaut prévenir que guérir », alors ce filet repousse les gourmands, qui venaient manger les œufs, mais laisse passer les Cistudes venues pondre. Et ça marche ! Nous avons continué de surveiller les « nids », et aucun d'entre eux n'a été dévoré.

Mieux que ça ! La première éclosion a eu lieu dès l'automne, une information inédite en Sologne ! Chez les Cistudes, l'éclosion et l'émergence des petits au grand air est peu connue. En France, les « Cistudons » sortent quelques fois dès l'automne ou attendent chaudement sous terre durant tout l'hiver, pour sortir le bout de leur nez à la mi-février. Jusqu'au mois d'octobre dernier, on ne savait pas à quelle époque les « Cistudons » préféraient découvrir la Sologne.



Et puis boom ! Explosion d'émergence depuis le mois de février ! Des petits par dizaines sortent de leurs nids tous les jours. Comment le savons-nous ? Et bien parce que Camille Le Trocquer, notre super volontaire en service civique, les surveille tous les jours ! Elle a disposé de petites cages sur chacun des nids qu'elle a trouvés. Ainsi, quotidiennement, elle passe relever les cages et identifie chaque « Cistudon », avant de les relâcher.

Ce travail phénoménal, nous permet d'en apprendre chaque jour un peu plus sur la reproduction de la Cistude en France. Et grâce à cette action, nous protégeons concrètement la population de ce reptile menacé.

Angélique Villeger, chargée de mission naturaliste, et Camille Le Trocquer, Volontaire en Service Civique

Le saviez-vous ?

Ce projet est presque unique en France ! Protéger les pontes et suivre les émergences, n'est réalisé que par nos collègues de la Brenne et nous-mêmes ! Alors continuez de nous soutenir, et surtout n'hésitez pas à parler de la Cistude autour de vous et à nous transmettre vos informations sur sa présence en Sologne !

Vie de l'association

Brice, notre volontaire en charge de la dynamisation de la vie associative!

Je me présente, je suis Brice FLAVIGNY, nouvel arrivé en service civique au poste d'assistant de communication pour Sologne Nature Environnement.

Passionné d'audiovisuel, j'ai appris beaucoup par moi-même depuis 2011 et j'ai pu développer beaucoup de compétences en vidéo, ainsi qu'en son. Diplômé d'infographie, j'étais à la recherche d'un poste en communication pour me former au métier de communicant et j'ai donc atterri chez SNE qui m'a réservé un accueil chaleureux !

Pour vous en dire un peu plus sur moi, je suis un grand amoureux d'histoire (particulièrement de la civilisation gréco-romaine antique et de la Seconde Guerre Mondiale), attaché à la culture et aux traditions françaises que je trouve magnifiques. J'aime lire et comprendre l'histoire mais j'aime encore plus voir l'endroit où elle s'est déroulée.

Je suis également un geek, pour le dire simplement, ce qui fait que je suis une personne très curieuse, amateur de technologie, de jeux vidéo etc.. J'ai fait du théâtre (préférences : Vaudeville, Feydau), j'en fais toujours et je garde cette discipline chevillée au corps. Pour résumer : J'aime l'Histoire, la culture, apprendre et comprendre.

Ce que j'espère apporter à Sologne Nature Environnement, c'est d'abord ma force et ensuite mon expertise technique en audiovisuel. Je sais que nos équipes ont beaucoup d'idées qui relèvent de l'audiovisuel mais la technique peut paraître un peu obscure et bloquer des projets. C'est pourquoi j'espère bien pouvoir débloquent les idées et aider à leur donner vie !

Ah oui, au fait ! Je ne suis pas Solognot ! Je suis né à Romorantin mais j'ai toujours vécu et grandi à Valençay dans le Berry, que j'aime plus que tout. Mais soyez rassurés, je connais aussi plutôt bien la Sologne, j'ai une partie de ma famille sur place !

A bientôt !

Brice FLAVIGNY

Camille, notre volontaire en charge du suivi de la Cistude d'Europe

Je m'appelle Camille, j'ai 22 ans et je suis arrivée à Sologne Nature Environnement le 1^{er} mars pour effectuer mon service civique. Je participe actuellement à l'amélioration des connaissances sur la cistude d'Europe, une espèce de tortue d'eau douce. J'étudie leurs pontes et le comportement des juvéniles qui viennent d'émerger.





Originnaire de Bretagne, je suis passionnée par la nature et je souhaite m'engager dans la conservation de la biodiversité. J'ai donc suivi un DUT Génie Biologique, option Génie de l'Environnement ainsi qu'une Licence Biologie des Organismes et des Populations - Environnement à Brest. J'ai commencé par étudier l'entomologie en réalisant un stage en Bourgogne sur la régulation des ravageurs par les auxiliaires de culture. Je souhaite maintenant me former à l'étude d'autres taxons (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens) en participant à différents projets menés par l'association et en intégrant à la rentrée prochaine, un master en écologie. Je suis de nature très curieuse. J'adore découvrir de nouveaux endroits et de nouvelles régions. J'aime aussi la musique et je pratique le sport comme le judo, le vélo et la randonnée.

Je suis très enthousiaste d'avoir rejoint l'équipe de SNE et de m'être portée volontaire pour ce service civique. Je suis impatiente de découvrir cette belle région qu'est la Sologne et de pouvoir vous rencontrer !

Kénavo !

Camille LE TROCQUER

Margaux, du renfort au pôle étude

Je m'appelle Margaux, j'ai 24 ans. J'ai rejoint l'équipe de Sologne Nature Environnement le 1er avril en tant que chargée d'études naturalistes en renfort pour 5 mois. Originnaire de Provence (même si j'ai beaucoup bougé), je découvre totalement la Sologne, et pour le moment je n'ai que de bonnes surprises.

Passionnée de nature, j'ai passé un BTS « Gestion et Protection de la Nature » en Provence, ainsi qu'une licence pro « Etudes et Développement des Espaces Naturels » à Montpellier. Depuis j'ai eu l'occasion de me former en tant que salariée, service civique et bénévole dans plusieurs associations.

Je suis une naturaliste plutôt « généraliste », j'ai commencé par étudier les oiseaux et j'ai vite compris que l'étude d'un seul taxon ne me suffisait pas dans ma quête de préservation de la biodiversité et de ses milieux. J'ai continué dans l'herpétologie et l'entomologie en commençant par les Odonates (avec qui je l'avoue j'ai une sensibilité particulière), j'ai continué avec les Rhopalocères et plus récemment avec les Orthoptères et les Hétérocères.

A côté de tout ça, je suis aussi passionnée par le monde marin et je fais de la plongée sous-marine, j'aime aussi les illustrations naturalistes, la pyrogravure, l'aquarelle,... tout y passe !

C'est un plaisir de pouvoir travailler avec l'équipe de SNE, de découvrir les projets et de continuer dans le milieu associatif. En espérant bientôt vous rencontrer et partager avec vous, à très vite !

Margaux SICRE



Jonas, notre stagiaire motivé !

Je m'appelle Jonas. J'ai 20 ans.

Je suis adhérent à SNE et je fais partie du groupe « mammifères ».

Je prépare actuellement un BTSA Gestion et Protection de la Nature. Dans ce cadre, j'effectue mon stage à SNE. Je travaille sur le projet d'atlas des mammifères.

Je vis dans une petite ville du Loir-et-Cher où je me plais car elle est entourée de forêts. J'aime passer du temps avec mes amis, en petit comité. Je passe aussi beaucoup



Sologne Nature Infos



Page 9

de temps avec mon chien, qui est un excellent joueur de foot ! Je joue au badminton, sport que j'apprécie (pour sa convivialité) parce que ludique. J'ai joué de la batterie pendant quelques années ; j'ai commencé à apprendre l'accordéon, mais je cherche un professeur pour m'approprier les doigtés. J'exècre la chasse. Je ne supporte pas que l'on fasse du mal aux animaux.

Passionné par les renards, je suis en train de fonder une association qui se nomme Ren'ard de Vivre, dont les objectifs sont les suivants : mieux connaître le renard, sensibiliser le public à sa cause et proposer des animations autour de ce fabuleux animal.

Jonas Biguet

Une nouvelle occasion de donner votre avis pour l'avenir ! En 3 questions seulement !

Comme régulièrement, vous êtes consulté pour donner votre avis sur la gestion de l'eau sur votre territoire. Sujet parfois bien complexe. Un dépliant très pédagogique est disponible avec le questionnaire et nous vous aidons à y participer dans cet article.



Contexte

La gestion de l'eau en France est régie à plusieurs échelles, à commencer par les bassins métropolitains, comme celui dans lequel nous nous trouvons : le bassin Loire-Bretagne. La gestion de l'eau y est régie par un plan : le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage), à ce plan est adossé un programme de mesures (pdm). De ces éléments découlent les politiques qui s'appliquent sur notre territoire. La consultation porte sur ces deux éléments qui sont régulièrement mis à jour, aujourd'hui il s'agit du projet de SDAGE qui couvrira 2022 à 2027. Ces documents ne sont pas déconnectés de nos territoires puisque les mesures prises s'y appliquent jusque dans le plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune. Ces documents couvrent tous les aspects de l'eau : sa qualité, la quantité (ressource), les milieux aquatiques, la gouvernance de l'eau et le lien terre-mer.

Petite particularité, les inondations sont traitées par le Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), également soumis à la consultation.

Quel grand objectif ?

L'objectif premier est l'atteinte du bon état d'ici 2027 pour 61 % des rivières, plans d'eau et eaux côtières, contre 24 % aujourd'hui (16 % en Loire Moyenne, notre secteur). Une eau en bon état doit correspondre à la définition suivante : « elle permet une vie animale et végétale riche et variée, sans produits toxiques et elle est présente en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages. Le classement des eaux comprend cinq catégories : mauvais / médiocre / moyen / bon / très bon. » (AeLB). Vous pouvez connaître l'état des cours d'eau de votre commune grâce à l'application « Qualité Rivière » (également utilisable sur ordinateur).



Qui vous sollicite ?

La consultation est mise en œuvre par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AeLB) au nom de l'État et du Comité de bassin Loire-Bretagne.

Calendrier : du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021.

Comment donner son avis ?

- Sur internet (option à privilégier) : sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr puis « donner votre avis »
- En version papier : disponible à SNE.

> Un dépliant très pédagogique est disponible en ligne avec le questionnaire pour répondre à vos questions. Ci-après une double page, tirée de la notice (AeLB), reprenant les principaux enjeux ainsi que les actions associées. Il s'agit là d'un résumé, le SDAGE c'est en réalité 14 chapitres et le programme de mesures compte des milliers de mesures. espèces et le suivi de ces oiseaux reste très important dans les années qui viennent.

Pour vous aider à vous faire un avis et à participer à la consultation :

Animation :

5 juin 2021 à 14h30 - Balade buissonnière en prairie humide à l'ENS de la Grande prairie à Pierrefitte-sur-Sauldre : Zone humide à part entière, les prairies humides regorgent d'une diversité de plantes et d'animaux. Au cours d'une balade buissonnière, venez découvrir ces espèces et en apprendre un peu plus sur le rôle si important de ces milieux naturels à préserver. Au programme : observation des papillons, découverte de quelques plantes à malices et détour par la mare pour y glisser nos épuisettes!

N'oubliez pas vos bottes !

Inscription sur notre site Internet : <https://www.sologne-nature.org>

Réunion de présentation et ateliers :

Vous avez envie de creuser plus ces questions avec nous ? Dans le cadre de la consultation nous vous proposons une réunion de présentation et des ateliers pour en apprendre plus sur la manière dont l'eau est gérée et ainsi apporter une réponse plus complète et plus éclairée. Nous vous communiquerons prochainement les propositions de dates. D'ici là, n'hésitez pas à nous indiquer si vous êtes intéressés pour participer en contactant SNE ou par mail : jean-baptiste.bouffette@sologne-nature.org

Avis de l'Autorité environnementale (Ae) sur le projet de SDAGE 2022-2027 :

L'Autorité environnementale émet un avis qui permet, entre autres, d'éclairer l'avis du citoyen. Remarque générale de l'Ae « Le programme de mesures est structuré et cohérent, mais les moyens ne sont pas à la hauteur des écarts encore significatifs avec ces objectifs ». Recommandations (extrait) :

- « renforcer l'intégration des enjeux de la politique de l'eau dans les documents d'urbanisme ainsi que leur accompagnement »
- « mettre en oeuvre des moyens suffisants pour satisfaire les ambitions du Sdage et les enjeux »
- « étendre à d'autres éléments ou espaces naturels d'intérêt la disposition dédiée à la préservation des zones humides par les Sage et les documents d'urbanisme »
- « renforcer considérablement les dispositions relatives à la réduction des pollutions diffuses en vue notamment de la reconquête de la qualité des masses d'eaux souterraines et littorales »
- « préciser la rédaction des dispositions modifiées sur la gestion quantitative et de définir explicitement des critères d'encadrement pour la création de réserves d'eau et les retenues de substitution. »

Document disponible sur sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

Ressources utiles :

FNE CVL : Les 10 fiches techniques du réseau Eau de FNE Centre-Val de Loire, elles abordent différents aspect de l'eau dont sa gestion : les bons aspects comme les points d'amélioration.

- <https://fne-centrevaldeloire.org/index.php/nos-publication/nos-publications/category/7-fiches-techniques-eau>

Pour les plus curieux :

- Les projets de Sdage et de programme de mesures 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne en 9 questions / réponses
- Mode d'emploi : Projet de Sdage 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne et son programme de mesures
- <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/relayer-la-consultation/outils-pour-s'approprier-les-enjeux.html>

Jean-Baptiste Bouffette



Notre proposition pour les

Enjeu : l'artificialisation des cours d'eau (barrages, dérivations, aménagement des berges...)

L'artificialisation des cours d'eau réduit leur capacité naturelle d'autoépuration et la richesse des habitats pour les espèces. Elle contribue aux risques d'inondation.

Actions principales du Sdage :

- > Supprimer ou aménager les ouvrages qui barrent le lit de la rivière, limiter la création de plans d'eau
- > Permettre la circulation des poissons migrateurs (saumons, anguilles, aloses...).
- > Restaurer le lit et les berges des cours d'eau, recréer des méandres, reconnecter des bras morts
- > Conserver suffisamment d'eau dans les rivières pour une vie aquatique diversifiée.
- > Préserver des zones naturelles de débordement en cas de crue*

Enjeu : les risques d'inondation

Sur le bassin Loire-Bretagne, deux millions de personnes vivent dans des zones potentiellement inondables. Face à ce constat, il convient de mieux connaître les risques, penser des aménagements et une organisation des territoires plus adaptée.

Actions principales du PGRI :

- > Préserver les capacités d'écoulement ainsi que les zones d'expansion des crues et des submersions marines
- > Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque
- > Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable
- > Réfléchir à la protection contre les inondations apportée par les digues et les barrages en intégrant l'ensemble des conséquences
- > Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation
- > En cas d'inondation : se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale

Enjeu : le comblement et le drainage des zones humides (marais, tourbières...) pour implanter des constructions ou des cultures. Or, elles offrent un habitat naturel riche pour de nombreuses espèces. Elles jouent également un rôle important d'interception des polluants, d'alimentation des rivières et d'atténuation des crues.

Actions principales du Sdage :

- > Préserver les zones humides existantes
- > Entretien, restaurer et reconquérir des zones humides
- > Faire l'inventaire des zones humides pour améliorer leur connaissance et leur prise en compte dans les projets d'aménagement et d'urbanisme.

Enjeu : la dégradation des parties amont des cours d'eau

Les « têtes de bassin » participent à l'épuration de l'eau, régulent les débits des rivières et abritent une grande biodiversité. Les conséquences de leur dégradation peuvent être importantes pour l'atteinte du bon état des eaux en aval.

Actions principales du Sdage :

- > Confier aux schémas locaux de gestion des eaux, l'inventaire systématique des parties amont des cours d'eau.
- > Dans ces secteurs, définir des programmes d'actions adaptés.

Enjeu : les pollutions agricoles

Les engrais (nitrates, phosphore) et les pesticides se retrouvent partiellement dans les rivières, les nappes souterraines ou le littoral et créent des pollutions.

Actions principales du Sdage :

- > Diminuer l'usage des pesticides et réduire l'apport d'engrais par des systèmes de cultures adaptés.
- > Intercepter les pesticides et les engrais avant qu'ils ne se retrouvent dans les cours d'eau et les nappes : création de haies, bandes enherbées, couverture des sols, végétalisation des fossés...).
- > Cibler les actions de lutte contre les pollutions sur les zones les plus vulnérables : aires d'alimentation de captage, plan d'eau pour l'eau potable...

eaux de nos régions en 2027

Enjeu : le manque d'eau accentué par le changement climatique. L'eau est nécessaire pour de nombreux usages (alimentation en eau potable, irrigation, activités industrielles, loisirs...) mais aussi pour la vie des rivières. En période de sécheresse ces usages peuvent devenir concurrents et le changement climatique aggrave ce risque.

Actions principales du Sdage :

- > Tous les usagers agissent et se concertent pour économiser l'eau, plus particulièrement dans les zones où les besoins sont supérieurs à la ressource disponible :
 - collectivités et industriels : diminuer les fuites dans les réseaux d'alimentation en eau potable, maîtriser les consommations, réutiliser les eaux usées épurées.
 - particuliers : adopter des pratiques sobres, réparer les fuites, utiliser des appareils économes...
 - agriculture : adapter les cultures pour réduire les prélèvements et stocker l'eau en hiver lorsqu'elle est abondante pour la réutiliser en été.
- > S'organiser pour mieux anticiper et gérer les sécheresses

Enjeu : les pollutions des villes et des industries

Les collectivités et les industries rejettent des eaux usées et des substances dangereuses dans les eaux de surface.

Actions principales du Sdage :

- > Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées et mettre aux normes les installations d'assainissement autonome
- > Mieux gérer les eaux de pluie dans les projets d'urbanisme : éviter qu'elles se chargent en pollutions en ruisselant, permettre leur infiltration dans le sol pour éviter qu'elles fassent déborder les stations d'épuration, traiter la pollution qu'elles génèrent...
- > Industries : améliorer les conditions d'élimination des substances dangereuses et des déchets toxiques

Enjeu : le littoral, lieu d'attractivité et réceptacle de toutes les pollutions, accueil de nombreuses activités tourisme, baignade, pêche, production de coquillages, ports... et abrite des zones de grand intérêt écologique, marais littoraux et estuariens.

Actions principales du Sdage :

- > Réduire la pollution diffuse* qui arrive sur le littoral et contribue à la prolifération des algues vertes et des eaux colorées
- > Collecter et traiter tous les rejets d'eaux usées (des ports, des bateaux, des particuliers, des campings...)
- > Restaurer et protéger la qualité sanitaire des eaux pour la baignade, la conchyliculture et la pêche à pied
- > Protéger et restaurer les marais, vasières... et limiter l'artificialisation de la côte ; préserver les zones naturelles de débordement en cas de submersion marine
- > Limiter l'impact sur la biodiversité des activités humaines (dragages, extraction de matériaux...)
- > Face au changement climatique, anticiper les besoins en eau potable dans les zones de développement démographique et touristique et prévenir les remontées d'eau salée dans les eaux douces par une maîtrise des prélèvements.

Enjeu : faire adhérer et participer tous les acteurs à la préservation de l'eau. La reconquête de la qualité de l'eau passe par une prise de conscience et un engagement de tous les citoyens et acteurs sur les territoires.

Actions principales du Sdage :

- > Renforcer la participation des acteurs locaux aux prises de décision pour l'eau, les faire dialoguer pour dégager des solutions partagées
- > Renforcer la cohérence avec les autres politiques publiques (agriculture, énergie, transports...), et en particulier avec les plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- > Aider les acteurs locaux à s'organiser pour restaurer les milieux aquatiques
- > Mieux prendre en compte les aspects économiques lors des prises de décision
- > Sensibiliser les citoyens pour mieux comprendre les enjeux de l'eau et agir pour sa préservation.
- > Améliorer la connaissance et l'accès à l'information sur l'eau, les milieux naturels, les pollutions notamment par les micropolluants, les risques...

Qualité de l'air intérieur : focus sur les perturbateurs endocriniens

La qualité de l'air intérieur, nous avons déjà eu l'occasion de vous en parler : cette fois-ci, petit focus sur les perturbateurs endocriniens qui peuvent également dégrader cet air intérieur, mais pas seulement.

Petit rappel sur la qualité de l'air intérieur :

Elle peut être altérée par des polluants de différentes natures, notamment :

- **Chimique :**

De nombreuses molécules dont les perturbateurs endocriniens

- **Biologique :**

Agents infectieux allergènes etc

- **Particules et fibres**

Plusieurs origines :

Nos activités, les matériaux et éventuellement les équipements. Ces pollutions peuvent avoir des conséquences sur notre santé selon la nature des polluants et la durée d'exposition, sachant que nous pouvons passer aux alentours de 80 % de notre temps dans des environnements clos.

Les perturbateurs endocriniens (PE) :

Ce sont des substances chimiques qui peuvent interférer avec notre système hormonal. Comment ? Elles imitent nos hormones et donnent donc de mauvais signaux à notre système hormonal. Cela peut se produire dans les différentes activités des hormones (transport, production, régulation, etc) sachant que le système hormonal régule de nombreux paramètres : croissance, fertilité, appétit, etc.

Donnez-nous des noms ! Les perturbateurs endocriniens pourraient compter plus de 1000 molécules, 39 ont été identifiées prioritaires dans la région. Dans nos intérieurs sont notamment relevés : les phtalates, bisphénols, les composés perfluorés. Pour les cosmétiques il y a entre autres : les parabènes, triclosan, BHA, résorcinol, benzophenone 1 et 3, etc. Nous traitons ici d'une partie du sujet des perturbateurs endocriniens, dans le contexte de la qualité de l'air intérieur, mais les PE c'est aussi dans les ustensiles de cuisine en plastique, l'agriculture, l'industrie et donc l'air extérieur, l'alimentation, etc.

Comment croisent-ils notre chemin ?

Ces substances peuvent pénétrer dans notre corps par :

- **Ingestion / inhalation :**

Via notre alimentation, parfums d'ambiance, produits d'entretiens, insecticides...

- **La peau :**

Produits cosmétiques, vêtements, produits d'entretien...

Qui est le plus vulnérable aux PE ?

On parle de la période des 1000 premiers jours : de la grossesse à l'enfant en bas âge, dont l'organisme est encore en construction. Ensuite l'adolescence, période d'évolution de l'organisme. S'ajoutent enfin les professionnels selon leur secteur d'activité.

A notre échelle, comment les éviter ?

Même à petite dose, les perturbateurs endocriniens peuvent être dangereux, surtout que les effets ne sont visibles que sur le long terme. Plusieurs moyens :

Le ménage :

- utiliser des produits bio ou d'origine naturelle ;
- préférer un aspirateur équipé d'un filtre haute efficacité pour les particules aériennes (HEPA).

Hygiène et produits cosmétiques

- De préférence des produits bio avec un label (Cosmos, Cosmebio ou Ecocert) ;
- Essayer le fait maison, notamment pour les déodorants.

Les matériaux :

- Le sol : plutôt du carrelage et du vrai lino, pas de lino en PVC ou de moquette ;
- Le bois : du massif plutôt que de l'aggloméré ou du contreplaqué ;
- Jouets, jeux : limitez les plastiques souples, aérez et lavez avant premier usage.
- **Et toujours : aérer chaque pièce 10 min par jour !** Valable pour les perturbateurs endocriniens et pour la qualité de l'air intérieur en général !

Enfin, des recommandations qui valent aussi pour les autres polluants de l'air intérieur !



Bonne nouvelle ! La région a initié le Plan d'actions et de sensibilisation des habitants de la région Centre-Val de Loire aux enjeux des perturbateurs endocriniens. Un plan adopté en 2021 qui vise, entre autres, à réduire l'exposition des habitants et notamment des plus vulnérables. Dans ce cadre et celui du plan régional de santé, SNE est financée par la région et l'ARS/DREAL pour un volet sensibilisation, notamment auprès des professionnels de la petite enfance et du grand public. Sur le projet : Kelly, Alexandre et Jean-Baptiste.



**MA RÉGION SANS
PERTURBATEURS
ENDOCRINIENS**

Les Sources :

N'hésitez pas à les consulter pour aller plus loin :

- Un air sain chez soi. ADEME. Septembre 2019. (disponible sur internet)

- Tout savoir sur les perturbateurs endocriniens. Région Centre-Val de Loire. 2020. Disponible sur : <https://www.centre-valde Loire.fr/comprendre/developpement-durable/sante-et-environnement/agir-au-quotidien-contre-les-perturbateurs>
- Synthèse de l'étude régionale. SENSIBILISATION DES HABITANTS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE AUX ENJEUX DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS. Région Centre-Val de Loire. Septembre 2020. (même site internet)

Pour aller vraiment plus loin :

- Comment protéger mes patients de la contamination chimique & des perturbateurs endocriniens ? URPS Médecins Libéraux PACA. 2018.
- <https://www.urps-ml-bfc.org/protéger-patients-de-contamination-chimique-perturbateurs-endocriniens/>

Jean-Baptiste Bouffette

Débat public et vie associative

Voici les réunions en visio-conférence auxquelles nous avons participé de février et avril 2021 :

- 2 février : Réunion du Comité de Pilotage du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates pour la révision de la liste rouge de la région Centre-Val de Loire (Eva Sempé).
- 5 février : Réunion annuelle du Comité de Pilotage du Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche (Eva Sempé).
- 5 février : Webinaire - Sensibiliser aux enjeux de l'eau sur le bassin Loire-Bretagne de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Jean-Baptiste Bouffette).
- 9 février : Réunion annuelle du Comité de Pilotage du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (Eva Sempé).
- 16 février : CA du GRAINE (Aurélié Simard, Alexandre Roubalay).
- 16 février : Webinaire - Voies vertes et revêtement de France Nature Environnement (Jean-Baptiste Bouffette).
- 19 février : Réunion du Comité Régional de la Biodiversité (Patrice Devineau).
- 22 février : Journée du référent énergie (Kelly Duhorney, Aurélié Simard).
- 1^{er} mars : Réunion du groupe de formation du GRAINE (Alexandre Roubalay).
- 5 mars : Réunion du réseau Biodiversité de France Nature Environnement Centre-Val de Loire (Eva Sempé).
- 6 mars : Participation aux Rencontres Nationales Petits Mammifères de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) (Eva Sempé).
- 8 mars : Réunion du plan déchets de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois (Alexandre Roubalay).
- 9 mars : Webinaire Eco-délégué du Ministère de l'éducation nationale (Alexandre Roubalay).
- 11 mars : Comité de pilotage de la Convention Régionale pour une Éducation à l'Environnement dans le cadre du Développement Durable (Alexandre Roubalay).
- 15 mars : Journée tableau de bord de l'Éducation à l'Environnement et du Développement Durable en région Centre-Val de Loire (Aurélié Simard, Alexandre Roubalay).
- 15 mars : Réunion du groupe des directeurs des associations fédérées à France Nature Environnement Centre Val de Loire (Patrice Devineau).
- 22 mars : Forum de l'Eau Loire Moyenne de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Jean-Baptiste Bouffette).
- 3 avril : Assemblée Générale de l'association entomologique CERCOPE (Eva Sempé).
- 17 mars : Réunion du réseau eau FNE CVL (Jean-Baptiste Bouffette).
- 1^{er} avril : Réunion des chargés de mission Objectif Climat 2030 (Jean-Baptiste Bouffette).
- 3 avril : Assemblée Générale du Graine Centre-Val de Loire (Aurélié Simard, Alexandre Roubalay).
- 21 avril : Comité technique sur l'Ambroisie (Jean-Baptiste Bouffette).
- 26 avril : Atelier de travail pour l'élaboration de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) - thématique Biodiversité et transition énergétique (Eva Sempé).
- 30 avril : Comité de pilotage Nature'O'Centre (Jean-Baptiste Bouffette).



Les petits gestes qui changeront les choses

Emballages plastiques : pourquoi les réduire et comment les recycler ?

Chaque année, la France consomme environ 5 millions de tonnes de plastiques. Sur ces 5 millions, 2 millions sont des emballages dont la durée de vie excède rarement quelques mois. Pourtant, leur production requiert énormément de ressources, et leur traitement pose de nombreux soucis jusqu'à la fin de leur cycle de vie, notamment en raison de la complexité de leur composition. Comment faire pour réduire ces déchets et mieux recycler ceux qui restent ?

Une priorité : réduire les emballages plastiques

Le terme d'emballage désigne tout produit destiné à contenir et à protéger des marchandises ou des matières premières jusqu'à la livraison au consommateur. Les emballages peuvent donc revêtir des formes et usages multiples et être en divers matériaux : verre, métal, carton... Toutefois, près d'un quart des emballages ménagers sont à base de polymères synthétiques, c'est-à-dire de plastiques.

La priorité pour les emballages plastiques est de les réduire, car ils sont source de nombreuses pollutions avant même de devenir déchets, en raison des matières utilisées pour les produire, ou encore des multiples étapes nécessaires à leur fabrication et à leur acheminement. Une fois devenus déchets, certains d'entre eux sont finalement recyclés, bien qu'en France le taux de recyclage des emballages plastiques ménagers n'avoisine que 27% (parmi lesquels une majorité de bouteilles et flacons). Ces faibles performances ont de multiples causes, et indiquent que le recyclage ne peut être la seule réponse à notre surconsommation d'emballages plastiques : la priorité va à la réduction, puis vient le réemploi, la réutilisation (revalorisation pour un autre usage) et enfin le recyclage -à condition de choisir des plastiques effectivement recyclables... Le sujet est vaste !

Reconnaître les différents types de plastiques

Tous les plastiques ne se recyclent pas de la même manière. En fait, beaucoup ne peuvent tout simplement pas être recyclés, c'est pourquoi il faut privilégier la réduction.

Trois éco-gestes pour réduire nos déchets plastiques dans notre cuisine

• J'achète les produits en vrac ou à la coupe

Plutôt que d'acheter les céréales du petit déjeuner



conditionnées en sachet plastique (et placées la plupart du temps à l'intérieur d'un carton), il est désormais possible d'opter pour des céréales en vrac proposées par de nombreuses enseignes de supermarchés ou magasins spécialisés. Il en va de même pour le riz, les pâtes, le café en grain, les fruits secs, etc. que l'on transvasera ensuite chez soi dans un bocal en verre ou tout autre contenant de son choix. Faire une partie de ses achats au marché, auprès de producteurs locaux ou chez des artisans (bouchers, boulangers, fromagers, poissonniers), permet aussi de limiter les suremballages plastiques « et de n'acheter que ce dont j'ai besoin, quand j'en ai besoin, ce qui change notre rapport à la consommation », souligne Sylvain Pasquier, coordinateur du secteur des emballages, au sein de la Direction économie circulaire et déchets de l'Ademe.

Sans compter que cela peut aussi permettre de retrouver une convivialité perdue, tout en préservant l'existence de commerces de proximité. Autant de bonnes raisons d'adopter cet éco-geste !

• Limiter emballages et suremballages

Même dans les rayons de supermarchés, il est possible de limiter le suremballage plastique en choisissant par exemple des yaourts conditionnés dans des pots de



verre (recyclables) plutôt que dans des pots en plastique (jetables). On évitera aussi les produits suremballés, comme le paquet de thé emmailloté dans un film plastique. Et l'on bannira tout emballage inutile. Au rayon des fruits et légumes, « Il suffit de coller le prix de mon régime de banane sur l'une d'entre elles plutôt que de les placer dans un sac plastique qui ne servira qu'une fois », suggère l'Ademe.

Une grande bouteille de 3 litres de jus d'orange valant mieux que trois bouteilles d'un litre privilégiez les grands contenants pour les achats de consommation courante ou non périssables et évitez les petits conditionnements ou les dosettes individuelles.

• Je retrouve le plaisir du fait maison

Ouvrir un paquet de madeleines bio, et découvrir que chaque pâtisserie est soigneusement emballée dans un plastique vous énerve ? Reportez-vous sur une autre marque ou... faites-vous même madeleines et autres gâteaux ou barres de céréales en y associant vos enfants (ou conjoint-e et grands-parents).

Tout le monde y trouvera son compte : la planète, votre porte-monnaie et votre santé (moins de produits transformés = moins de gras/salé/sucré ; et je maîtrise la composition de mon plat). La liste des gestes faciles à mettre en place n'est évidemment pas exhaustive... « L'important c'est de se poser des questions sur sa façon de consommer et de se mettre en mouvement. Et il n'est pas exclu « d'y trouver, en chemin, un certain plaisir »...

Le meilleur déchet et celui qu'on ne produit pas !

Source : FNE et « Curieux live »

PLASTIQUE : MIEUX COMPRENDRE LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SONT PARTOUT !

Le plastique est utile pour contenir et protéger nos produits. Mais très souvent à usage unique, ces emballages sont trop vite jetés alors que leur fabrication a nécessité beaucoup de ressources. Selon leur forme et leur composition, on ne sait pas encore tous les recycler et seuls certains peuvent être réintégrés dans la production d'emballages.

1,2 MILLIONS DE TONNES / AN
d'emballages plastiques pour les ménages français
SEULS 27% SONT RECYCLÉS

LE RECYCLAGE NE PEUT PAS ÊTRE LA SEULE SOLUTION !

| | |
|---------------------|--|
| 01 PET | Bouteille et flacon en PET clair SE RECYCLE EN EMBALLAGES, EN FIBRES... Bouteille et flacon en PET coloré, opaque... SE RECYCLE EN FIBRES TEXTILES, AUTRES... |
| 02 PEHD | Pot et barquette solide RECYCLAGE DIFFICILE Bidon, bouteille de lait, barquette solide... SE RECYCLE EN BACS, TUYAUX, PALETTES... |
| 05 PP | Pot, bouteille... SE RECYCLE EN PIÈCES AUTO, BÂTIMENT... Film, blister... PAS DE RECYCLAGE ACTUELLEMENT |
| 04 PEBD | Sac, sachet, film... RECYCLAGE DIFFICILE, FILIÈRE EN DÉVELOPPEMENT |
| 06 PS | Polystyrène (rigide et souple) NE SE RECYCLE PAS À CE JOUR ! |
| 07 AUTRES | Plastiques biodégradables et compostables Emballages complexes : multi-couches plastiques ou multi-matériaux indissociables - aluminium, carton... |

MOINS D'EMBALLAGES PLASTIQUES DANS NOS VIES :

- ✓ Éviter les produits "suremballés" (avec plusieurs couches d'emballages ou de grands vides, emballés à l'unité...)
- ✓ Acheter en vrac et à emporter avec ses propres contenants réutilisables
- ✓ Opter pour une gourde à la place de bouteilles plastiques
- ✓ Privilégier l'emploi d'emballages réutilisables, notamment en verre (bière, vin, jus, sodas, huile...)
- ✓ Avoir toujours un sac cabas réutilisable sur soi

LES EMBALLAGES PLASTIQUES VONT DANS LA POUCELLE RESERVÉE AUX RECYCLABLES*, PAS DANS LA NATURE !
* Suivez les consignes de tri de votre commune. elles peuvent varier.
www.quefairedemesdechets.fr



Les mardis soirs au bord de l'eau



Après une chaude journée d'été, la fraîcheur de la nuit, l'arrivée de la lune et des étoiles, l'éveil de certains animaux nous immergent dans une toute autre ambiance. Venez avec nous sur les chemins, découvrir la nature au crépuscule.

2€ Gratuit pour les moins de 14 ans

1 Mardi 6 juillet à 20h

Pierrefitte/Sauldre (41) *Rendez-vous rue de Chaon*
Au niveau de l'entrée de l'ENS "La grande prairie"

2 Mardi 20 juillet à 20h

Villemurlin (45) *Rendez-vous place de l'église*

3 Mardi 27 juillet à 20h

Nançay (18) *Rendez-vous place de l'église*

4 Mardi 3 août à 20h - Zoom sur les chauves-souris

Villeherviers (41) *Rendez-vous place de l'église*

5 Mardi 10 août à 19h30

Sennely (45) *Rendez-vous place de l'église*

6 Mardi 17 août à 19h30 - Soirée contée

Aubigny/Nère (18) *Rendez-vous route d'Oizon*
Parking près du petit étang

7 Mardi 24 août à 19h30

Lailly-en-Val (45) *Rendez-vous place de l'église*

8 Mardi 31 août à 19h30

La Ferté-saint-Cyr (41) *Rendez-vous place de la Poste*



9 Les est
Samedi 3 ju
En famille
d'ailleurs, ve
de ville.



10 Salama

Dimanche 4
Prêt pour un
mystérieux
et de tritons

Rendez-vous à l'Espace Naturel
Chêne - Rue Jean Jaurés



11 Aigrett

Dimanche 1
Jumelle et
de vos yeux
oiseaux de
d'observati
d'anecdote

Rendez-vous au parking derrière la



12 Cache-

Samedi 17 j
Animal disc
observer fac
peu plus su
elle est pas

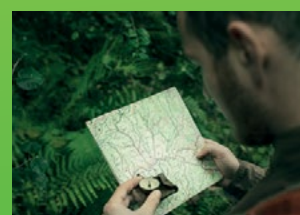
Rendez-vous au parking du parc
Route de la couturanderie



13 Autour

Samedi 24 j
Lieux straté
essentiels à
sangliers s'y
derrière eux
indices de p

Rendez-vous au Parking du Sent
à l'intersection des D29 et D926



14 Forest

Mercredi 28
Au détour d
Celle que v
une aventu
vous orient
trouver vot

Rendez-vous place de l'église

Épreuves alluviales commencent !

du 1er juillet à 9h30 à 16h30 - Romorantin (41)

soit en duo entre amis, solognots ou venus de loin, ou venez participer à ce jeu de piste en cœur

Gratuit

en partenariat avec l'Office de tourisme et l'ARCA

Le monde de la Salamandre et Cie

du 1er juillet à 9h30 à Pruniers-en-Sologne (41)

vous allez être plongée à la découverte du monde de la mare?! Larves de salamandres et libellules n'auront plus de secrets pour vous.

N'oubliez pas de prendre vos bottes !

Sensible du

Le monde de la Mare en vue !

du 1er juillet à 9h à Chémery (41)

Les longues-vues seront le prolongement de la balade pour cette découverte des rives et des étangs. Une matinée de balade ponctué d'activités et de découvertes au bord de l'étang de l'Arche.

mairie

Le monde de la cache avec la loutre !

du 1er juillet à 9h30 à Saint Laurent (18)

Le loutre, la loutre ne se laisse pas capturer facilement ! Venez en apprendre un peu plus sur cet animal méconnu et allons voir si vous pouvez le repérer par ici...

communal -

Le monde de la mare...

du 1er juillet à 17h30 à Vierzon (18)

Les traces de la vie, les points d'eau sont les témoins de la vie en forêt. Chevreuils, renards et sangliers y croisent régulièrement, laissant derrière eux de nombreuses empreintes et autres indices de leur présence. Rdv au carrefour de la forêt !

Office de la Salamandre

Le monde de la game

du 3 juillet à 9h à Vouzon (41)

Derrière un étang, vous trouvez enfin la balise ! Vous cherchez depuis... C'est parti pour une chasse en pleine forêt : arriverez-vous à la balise ? À déchiffrer les énigmes pour trouver le chemin ? À vous de jouer !



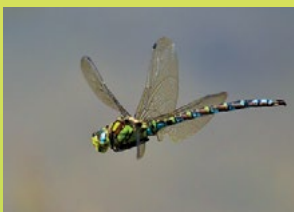
13 Forêt en v'île?!

Samedi 7 août à 17h à Vierzon (18)

Les îles, présentes sur les rivières, sont comme des îlots de nature préservée qui regorgent de richesses bien cachées. Venez sur l'île Marie pour y découvrir les forêts alluviales, un écosystème entre rivière et forêt.



Rendez-vous au parking du parc des expositions - Rue Miranda de Ebro



15 Bolides des airs !

Mercredi 11 août à 9h30 à Saint-Viâtre (41)

Prenez le temps d'observer les libellules et autres papillons des bords d'étang. Avec un animateur, venez rencontrer ces fabuleux bolides des airs!



Rendez-vous place de l'Eglise



16 A vos bicyclettes !

Dimanche 22 août à 9h à Villeny (41)

Prenez le temps de (re)découvrir la Sologne, ses étangs et ses forêts... au cours d'une balade au rythme des coups de pédales et tintements des sonnettes ! Parcours de 15km.

Prévoir votre vélo et votre casque ainsi qu'un gilet réfléchissant.



Rendez-vous place de l'église



17 Entre rivière et canal

Dimanche 29 août à 9h30 à Argent-sur-Sauldre (18)

Une découverte 2 en 1 ! Côté rivière : la grande Sauldre, 85 km de méandres et de remous pour rejoindre la petite Sauldre... Côté canal : le canal sans queue ni tête, 46 km de quiétude et de sérénité. Qui aura votre préférence?



Rendez-vous place de l'église



18 Un plongeon dans la fontaine !

Samedi 4 septembre à 15h à Yvoy-le-Marron (41)

Yvoy le galeux, c'est l'ancien nom d'Yvoy le marron, fameux village solognot connu pour ses châtaigniers. Mais pas seulement... Pour sa fontaine aussi ! Alors, un p'tit plongeon dans le patrimoine solognot, ça vous dit ?!



Rendez-vous place de l'église

2€

GRATUIT
pour les moins de 14 ans

**PENSEZ A VOUS INSCRIRE
SUR NOTRE SITE INTERNET**

Calendrier

Evénements

Samedi 5 juin (15h00 à 17h00) : Assemblée Générale de SNE en visio-conférence

Compte-tenu de l'incertitude de la situation sanitaire, nous organisons notre AG exceptionnellement en visio-conférence cette année.

Réservez cette date et inscrivez vous ici :

<https://cutt.ly/znujODa>

Découvertes Nature

Samedi 29 mai (la matinée, 9h30 à 12h00) : Bleuet, coquelicot et Cie

Telles des stars des champs, les messicoles sont connues de tous et brillent sur scène mais leurs apparitions se font de plus en plus rares ! Venez découvrir avec nous ces belles des champs.

Rendez-vous devant l'église à Tour-en-Sologne. Places limitées, inscription obligatoire.

Dimanche 27 juin (la matinée, 9h00 à 11h30) : Balade sur la toile

Dans la famille "mal-aimés" je demande...l'araignée ! Pourtant très utiles, elles sont souvent chassées de nos maisons. Au travers d'une balade venez découvrir le monde méconnu des araignées et qui sait.. Peut-être les trouverez-vous sympathiques finalement !

Rendez-vous à 9h30, place de l'église de Pierrefitte-sur-Sauldre. Places limitées, inscription obligatoire.

Samedi 10 juillet (la nuit, 19h00 à 10h00) : Nuit Robinson

Une bonne dose de découvertes, une pincée d'émerveillement, le tout saupoudré de poussière d'étoiles, voici la recette d'une immersion réussie au cœur de la nature sur une île du Cher. Alors, prêt pour l'aventure ?

Bivouac: prévoir repas du soir (froid), tapis de sol ou hamac, sac de couchage, lampe frontale, anti-moustiques.

Rendez-vous à 19h00 place de l'église de Langon. Places limitées, inscription obligatoire.

Mercredi 21 juillet (l'après-midi, 14h00 à 16h30) : Peun sur la mare !

Vous avez une âme d'enquêteur ? Nous avons besoin de vous ! Partez à la recherche de l'individu suspect aperçu autour de la mare. Qui est-il ? Que cherche-t-il ? Quelles sont ses intentions ? Vous aurez une heure pour tirer cette histoire au clair, passé ce délai, il sera peut-être trop tard...ne perdez pas une minute !

Rendez-vous à 14h00 au parking de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Le Chêne » /l'étang communal de Pruniers-en-Sologne. Places limitées, inscription obligatoire.

Samedi 28 août (la soirée, 20h00 à 22h30) : Belles de nuit (Nuit de la Chauve-souris)

Quel est donc ce petit animal à l'étrange allure et au vol désordonné ? Une projection nous dévoilera les mœurs de ces mammifères volants avant de nous immiscer dans leurs parties de chasse à l'aide d'un détecteur d'ultrasons nous permettant de rendre audible ... l'in audible.

Rendez-vous à 19h45, à l'accueil du château de Selles-sur-Cher.

Devant l'église

Groupe Botanique

réserver aux adhérents

Dimanche 30 mai (la journée, à partir de 9h30) : Atelier Botanique

La thématique des Rosacées, préparée par Yves, est sur le programme. La journée se déroule au Moulin Blondeau, aux bords du Fouzon à Graçay. Amenez votre matériel botanique et un casse-croûte pour le midi.

Rendez-vous à 9h30 sur place (informations du lieu sur demande).

Dimanche 27 juin (la journée, à partir de 9h30) : Atelier Botanique

Nous nous pencherons sur la difficile famille des Astéracées, atelier préparé par Maurice. Le lieu n'est pas encore défini, mais le choix se porte sur les communes suivantes : Billy, Pruniers-en-Sologne ou Gy-en-Sologne. Amenez votre matériel botanique et un casse-croûte pour le midi.

Les précisions sur le rendez-vous seront diffusées la semaine avant la sortie.

Dimanche 18 juillet (la journée, à partir de 9h00) : Atelier Botanique

Nous chercherons des plantes de la famille des Scrophulariacées, atelier préparé par Corine. Le lieu n'est pas encore défini, mais le choix se porte sur les communes suivantes : Salbris, Pierrefitte-sur-Sauldre ou Souesmes. Amenez votre matériel botanique et un casse-croûte pour le midi.

Les précisions sur le rendez-vous seront diffusées la semaine avant la sortie.

Inventaire des odonates du Loir-et-Cher

Dimanche 6 juin, dimanche 25 juillet et dimanche 8 août (la journée, à partir de 10h)

Trois journées seront consacrées aux prospections des libellules pour combler les mailles encore déficitaires ou avec très peu d'espèces connues en Sologne et en Vallée du Cher. Nous chercherons des libellules sur les zones humides, les mares, les cours d'eau et les étangs sur des lieux pas encore ou peu prospectés.

Amenez vos jumelles et, si vous en possédez, un filet à papillons, une boîte loupe et votre guide odonates. Le rendez-vous est communiqué à l'inscription la semaine précédant la sortie.

Dimanche 20 juin : Journée collective d'inventaires des odonates

Les associations qui participent à l'élaboration de l'atlas des libellules du Loir-et-Cher se donnent rendez-vous aux alentours de Blois et de la Petite Beauce pour une sortie tous ensemble à la recherche de libellules. Les précisions sur le rendez-vous seront diffusées la semaine avant la sortie.

Au vu de la situation sanitaire de l'épidémie Covid 19 nous ne sommes pas certains de pouvoir maintenir le programme présenté ci-dessus. Les activités annoncées sont soumises aux obligations gouvernementales et au développement de la pandémie. Merci de vérifier avec nous si elles sont maintenues.

Comité de rédaction

Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé à la correction de cette lettre

Rédactrice en chef : Eva Sempé - Conception graphique et mise en page : Charlotte Laffolay et Brice Flavigny

Comité de rédaction : François Grison et Patrice Devineau

Sologne Nature Environnement - Parc de Beauvais - BP 136 - 41200 Romorantin-Lanthenay - Tél. 02 54 76 27 18 - Mail : info@sologne-nature.org - www.sologne-nature.org

Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ISSN 2262-1784

